

Vendredi 19 avril 2019

## INFORMATION TRAVAUX

### REMPLACEMENT DE L'OUVRAGE D'ART N°5736 – « PONT DU CANAL » - RD 29 – NOYELLES-SUR-ESCAUT

Depuis le 8 octobre 2018, le Département du Nord réalise des travaux de remplacement de l'ouvrage d'art 5736 dit « pont du canal », situé sur les rues de Cambrai et rue Pasteur, sur la commune de **NOYELLES-SUR-ESCAUT**.

Ces travaux étaient initialement prévus pour une durée de 7 mois, (sous réserve des conditions climatiques). Toutefois, compte-tenu de circonstances extérieures, les travaux sont prolongés d'un mois.

La RD 29 sera réouverte à la circulation 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin.

Cette prolongation est rendue nécessaire par l'intervention des concessionnaires pour dévoyer leur réseau **et** impacte le planning général des travaux.

L'ouvrage actuel est remplacé par un ouvrage plus large qui facilitera le trafic routier tout en sécurisant les déplacements en mode doux (piétons, cyclistes...).

Les travaux comprennent :

- La démolition de l'ouvrage existant,
- La construction des fondations et des nouveaux appuis mais aussi du nouveau tablier métallique,
- La réalisation des équipements (chaussée, trottoirs ...).

#### **Organisation des travaux**

Les travaux sont réalisés sous coupure de circulation avec la mise en place d'une déviation. La RD 29 sera barrée au droit de l'ouvrage.

#### **Sens Noyelles-sur-Escaut vers Proville-Cambrai :**

Emprunter la RD 29 (rue Pasteur) à Noyelles jusque Marcoing (rue de la Liberté), puis la RD 15 (rue de la Mairie et rue de la Gare), la RD 56 (rue de Cambrai), ensuite la RD 142 jusqu'à Rumilly-en-Cambrésis, la RD 644 jusqu'au giratoire de la RD 643 (Contournement de Cambrai), la RD 643 jusqu'au giratoire la RD29 (rue de Cambrai) et inversement.

#### **Montant des travaux**

2 120 000 € TTC financés par le Département du Nord.

#### **Mise en place de clauses d'insertion**

Les entreprises chargées de la réalisation du chantier se sont engagées à employer des personnes éloignées de l'emploi et inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 582h.

